

RAPPORT D'ACTIVITE 2020



© Monique MARCELET

France Nature Environnement Vaucluse
10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS
Email : contact@fne-vaucluse.fr Site : fne-Vaucluse.fr

J'aime m'arrêter un moment, prendre du recul pour apprécier tout ce qui a été réalisé pendant l'année... et me fixer de nouveaux objectifs pour le futur.

2020 vient de se terminer, et personne (ou presque) n'avait vu venir ce minuscule virus qui nous a cloîtrés pendant plusieurs mois et a mis à mal notre économie, sans parler du grand nombre des deuils, longues maladies, détresses psychologiques ...

Nous devons, plus ou moins, tous nous réjouir de passer à 2021 et laisser enfin 2020 derrière nous.

Mais avant d'évoquer notre fédération, revenons sur cette année particulière...

Les mesures de confinement ont provoqué à l'échelle mondiale une baisse sans précédent des émissions de CO2. Selon le bilan annuel du Global Carbon Project (GCP) publié en décembre 2020, les émissions mondiales de CO2 fossiles sur l'année ont baissé de 7%, soit 2,4 milliards de tonnes. Une amélioration liée en grande partie à l'impossibilité de prendre l'avion !

Confiner les hommes a aussi offert un peu de répit à la nature face à nos modes de vie envahissants. De multiples images ont montré les animaux sauvages évoluer en toute sérénité et revenir en des endroits d'où les activités humaines les avaient chassés.

Et nous aussi, nous avons changé. Nous avons modifié nos habitudes alimentaires, mangé moins de viande et de produits d'origine animale, beaucoup plus de produits locaux et de saison, de préférence non emballés. Nous avons réduit nos déplacements en avion ou sur de longues distances. Par contre, pour le logement, les mesures qui auraient un gros impact mais qui impliquent en général un investissement financier important, bonne isolation, pompe à chaleur, électricité durable, électroménager efficace énergétiquement, ont plus de mal à avancer

Bon, on sait ce qu'il faut faire !

Pour notre fédération départementale :

A notre niveau, nous avons réduit et modifié nos déplacements. Plus d'attestations, notamment pour aller aux réunions départementales, moins de covoiturage ! Et le masque, non-stop...

Le 25 juin, notre AG s'est tenue en visioconférence. Depuis, de l'Enclave au Pays Cavare, de nouveaux administrateurs attestent de l'implantation territoriale de notre fédération. J'ai eu le plaisir et l'honneur de devenir le 14ème président de France Nature Environnement Vaucluse.

Pour tous nos CA, nous avons appris à nous familiariser avec Zoom, à entrer dans des salles virtuelles et à utiliser de nouveaux outils de communication avec efficacité, rigueur ... et malheureusement moins de convivialité.

Nos salariées ont troqué leurs animations sur le terrain pour le télétravail.

Une réorganisation que notre fédération a prise à bras le corps pour rester efficace ...

Mais nous avons aussi mis à profit le temps du confinement pour parfaire notre communication informatique. Notre site Internet www.fne-Vaucluse.fr, a été refait pour être un outil de communication attractif, de qualité, dont le maniement est adapté aux téléphones et dont le contenu répond, nous l'espérons, à beaucoup de vos questions.

La moindre fenêtre de tir a été utilisée pour nettoyer, sensibiliser. Voici quelques exemples :

Nous avons lutté sans compter contre la pollution plastique. Ce n'est plus un secret : le plastique, ce matériau « miracle » du XXe siècle, est devenu un fléau pour notre planète. Pour cela nous participons depuis 2 ans à un programme européen, « zéro plastique en méditerranée ».

Grâce au programme national « Sentinelles », en collaboration avec FNE Paca, nous « marquons à la semelle » tous les dépôts sauvages. Le confinement semble les avoir multipliés. Nous contribuons toujours avec un grand succès au programme « un jour pour nettoyer la planète » (WCUD). Nous continuerons de le faire.

Nous poursuivons nos actions de sensibilisation des jeunes, et parmi eux les tout petits, au respect de notre environnement. Elles portent leurs fruits et sont plus que jamais nécessaires.

Nous souhaitons la bienvenue au Parc Naturel Régional du Mont Ventoux, dont le sommet, haut de 1912 mètres sera un phare remarquable pour notre département.

Malheureusement, tout n'est pas si rose, ou plutôt si vert !

A la croisée des grands axes Nord-Sud (pays du Nord et bassin méditerranéen) et Est-Ouest (pays Ibériques et Sud-Est de l'Europe), le Vaucluse suscite l'intérêt de nombreuses entreprises de transport, d'entrepôts et de logistique qui convoitent de s'y installer. L'Ouest du territoire est confronté à une grande consommation de terres agricoles, illustrée par des projets de zones d'activités à Bollène, Courthézon, Entraigues, Cavailon, Pertuis. FNE Vaucluse et les associations locales se mobilisent inlassablement contre cette artificialisation définitive et mortifère que seule une vision à court terme et étroitement économique justifie.

Pour 2021 et pour rêver ...

Vivre en paix avec la nature : une grande priorité qui pourrait être la grande œuvre de notre siècle.

Jean-François SAMIE

Président de FNE Vaucluse

NOTRE ORGANISATION	6
FNE EN 2020	7
EDUCATION ET SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT ET A LA NATURE	8
PARTICIPATION AU DEBAT PUBLIC	10
Commissions départementales	10
Commissions Locales	10
INITIATIVES, NOUVEAUTES 2020	11
Les sentinelles de la nature	11
Nouveau site Internet	11
RESEAUX THEMATIQUES	12
Déchets	12
Energie	14
Eau et Rivières	14
Aménagement du territoire et Urbanisme	16
Agriculture, Forêt	17
Alimentation	17
Biodiversité	18
Air et climat	20
Transports et mobilité	20
NOS ASSOCIATIONS EN ACTION	21
JURIDIQUE	23
Veille environnementale	23
Recours	24
Actions juridiques	24
BILAN FINANCIER	25

NOTRE ORGANISATION

Créée en 1976, reconnue d'intérêt général en 2016, FNE Vaucluse est une association Loi 1901, indépendante de tout pouvoir politique, économique ou religieux.

Fédération départementale d'associations de Protection de la Nature, FNE Vaucluse est agréée au titre de la Protection de l'Environnement, habilitée à participer au débat public, agréée par le Conseil Académique Des Associations Complémentaires de l'Enseignement Public, agréée au titre de l'engagement de service civique.

Pour garantir son efficacité, FNE Vaucluse s'appuie sur :

Un Conseil d'administration, au 31 décembre 2020 :

Le Bureau :

Jean-François SAMIE
Président, Les Sorgues Vertes (Althen-des-Paluds)

Michel MARCELET
Secrétaire général, Luberon Nature (Goult)

Didier SAINTOMER
Trésorier, la Nesque propre (Pernes-les-Fontaines)

1 Assemblée générale, le 25 juin 2020
9 Conseils d'administration

Les autres administrateurs :

Jean-Paul BONNEAU, adhérent individuel

Patrick FAURE, Protection du Pays de Grignan

Frédéric JEAN, Défense et Promotion du Patrimoine Paysan (Le Thor)

Anne-Isabelle LACORDAIRE, Vers une Ecologie Citoyenne en pays cavaillonnais

Marianne ROUSSEIL, Garrigues de Mazan et Lègue de Carpentras

Mireille RUAT, Défense Régionale Bédoin Ventoux

Une équipe pédagogique, en 2020 :

Chargés d'éducation à l'environnement :

Marine DEBREUIL, Pauline OLIVIER,
Léo PAUMARD, Marianne ROUSSEIL

Volontaires en service civique :

Célia DESNOYES, Eloïse JONES, Léo PAUMARD, Isis REYNAUD
DALL'AGNOLA, Maxime SIMON

Chargée de projet : Justine BATI

12 réseaux thématiques et transversaux :

Agriculture : Jean-François Samie coordinateur, Jean-Paul Bonneau, Anne-Isabelle Lacordaire, Patrick Faure

Air, Climat : Jean-Paul Bonneau coordinateur, Marianne Rousseil

Alimentation : Marianne Rousseil coordinatrice

Aménagement du territoire : Nicole Bernard coordinatrice, Anne-Isabelle Lacordaire, Jacques Paget, Patrick Faure

Déchets : Jean-Paul Bonneau coordinateur, Patrick Faure

Eau et Rivières : Didier Saintomer coordinateur, Jacques Paget

Energie : Michel Marcelet coordinateur, Jean-Paul Bonneau

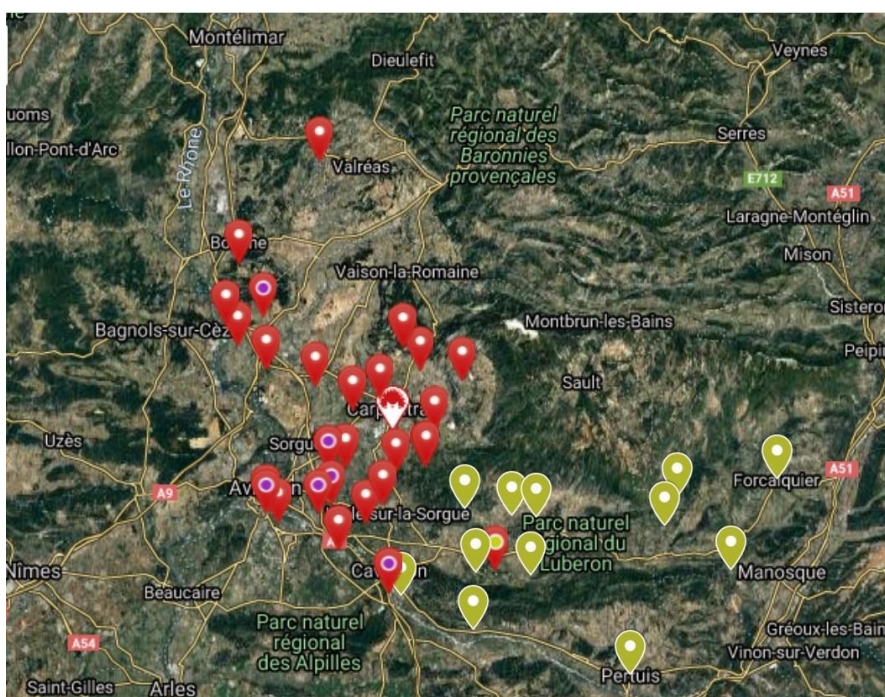
Juridique, Biodiversité, Risques, Santé-Environnement,

Transport et Mobilité gérés collégialement avec l'aide de Alain Aubaud, Pierre Vaque, Fanny Frey, Christian Guérin, Frédéric Jean, Mireille Ruat

LA FEDERATION DEPARTEMENTALE EN 2020

Mouvement citoyen, FNE Vaucluse fédère en 2020, 20 associations locales et quelques adhérents individuels. Un partenariat avec Luberon Nature, qui compte 13 associations, complète la couverture du département. Ce sont plus de 2 000 bénévoles qui œuvrent ainsi à la protection de la nature sur le territoire vauclusien.

LE RÉSEAU FNE VAUCLUSE – près de 2000 personnes dans le mouvement



Fédération FNE Vaucluse



Association membre de FNE Vaucluse



Association correspondante de FNE Vaucluse



Association partenaire de FNE Vaucluse



Association membre d'une association correspondante de FNE Vaucluse

Liste des associations adhérentes :

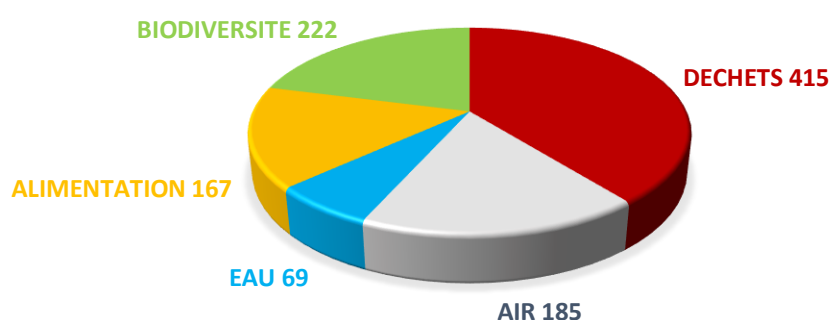
Aménager sans nuire Bollène, Association Culture et Paysages du Barroux (A.C.P.B.), Association de Défense de l'Environnement Orangeois (A.D.E.O.), Association de Protection de l'Environnement du Pays de Grignan et de l'Enclave des Papes (A.P.E.G), Association de Défense Régionale Bédoin Ventoux (A.D.R.B.V.), Association de Défense de Mornas et du massif d'Uchaux, Association de Protection du Pays de Suzette (A.P.P.S.), Association des Garrigues de Mazan et de la Lègue de Carpentras, Aux cours d'Eaux-bignan, L'Ecologie Citoyenne en Pays Cavaillonnais (A.V.E.C), Bien Vivre à Caumont (B.V.A.C. 84), Bien vivre aux garrigues, St Didier, Collectif Indépendant Non à l'Enfouissement de l'Amiante (CINEA 84) St Didier, Défense et Promotion du Patrimoine Paysan (D3P) Le Thor, Domicile Fluvial La Barthelasse Avignon, Informer Débattre Ecrire Ecouter Sensibiliser (IDEES Jonquières), La Nesque Propre, Pernes-les-Fontaines, Les Sorgues Vertes, Althen-des-Paluds, Velleron Expression, Semailles, Avignon.

EDUCATION ET SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT ET A LA NATURE

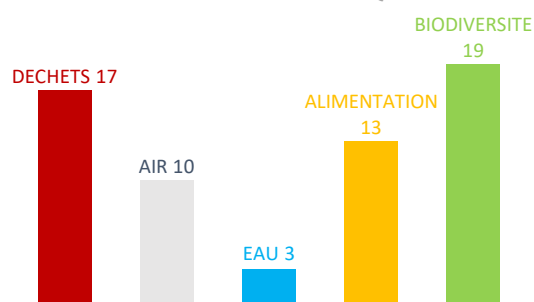
L'année 2020 a particulièrement marqué les esprits du fait de la pandémie mondiale qui a sévi. Comme dans tous les domaines, l'éducation à l'environnement a été touchée et mise en suspens durant une période éprouvante. Outre les conséquences sur notre environnement, ce sont les publics cibles, notamment les enfants, qui n'ont pu profiter de moments privilégiés de sensibilisation dans un cadre naturel ressourçant et riche en découvertes. Néanmoins, et heureusement, une partie de nos activités ont pu être maintenues : **cinq grandes thématiques** ont été abordées en 2020 (l'Air, l'Alimentation, l'Eau, la Biodiversité, les Déchets) au bénéfice de **1058 personnes** en **62 interventions** au cours de l'année. L'investissement et l'engagement pour l'environnement se sont fait plus que jamais ressentir, et ont permis d'innover et de poursuivre des projets conséquents.

L'Education à l'Environnement en chiffres

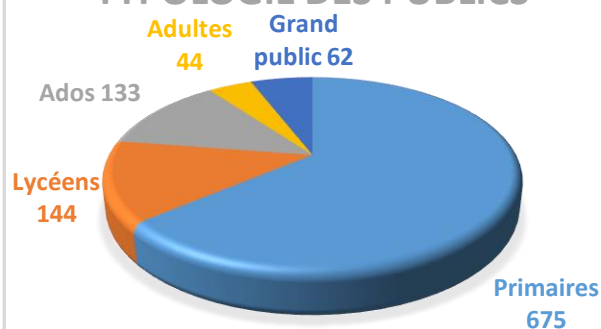
NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISEES PAR THEMATIQUE



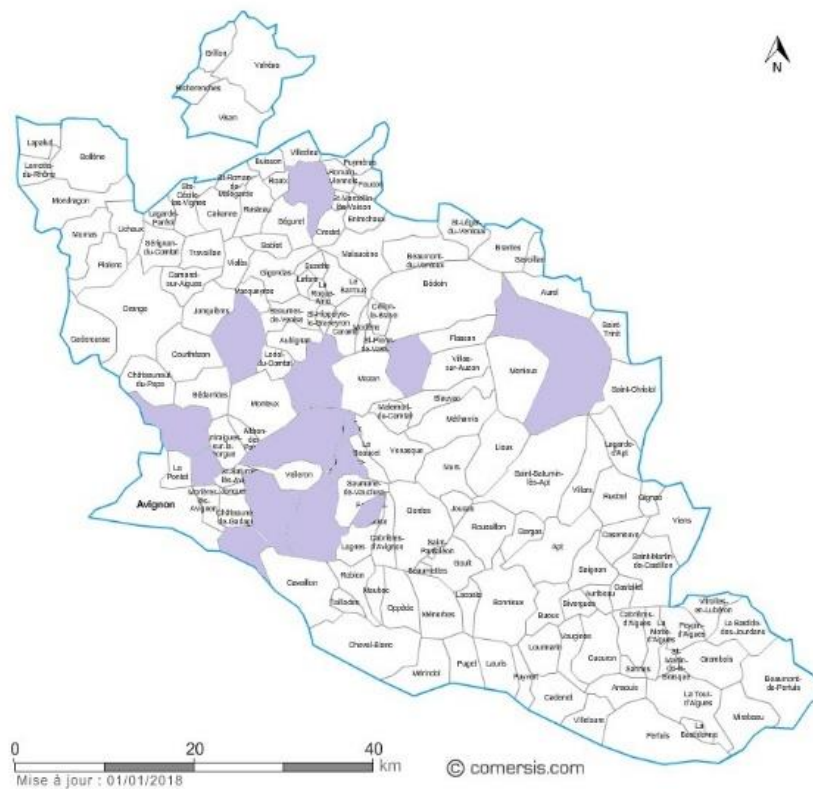
NOMBRE D'INTERVENTIONS
PAR THEMATIQUE



TYPLOGIE DES PUBLICS



Territoires concernés par nos actions d'éducation



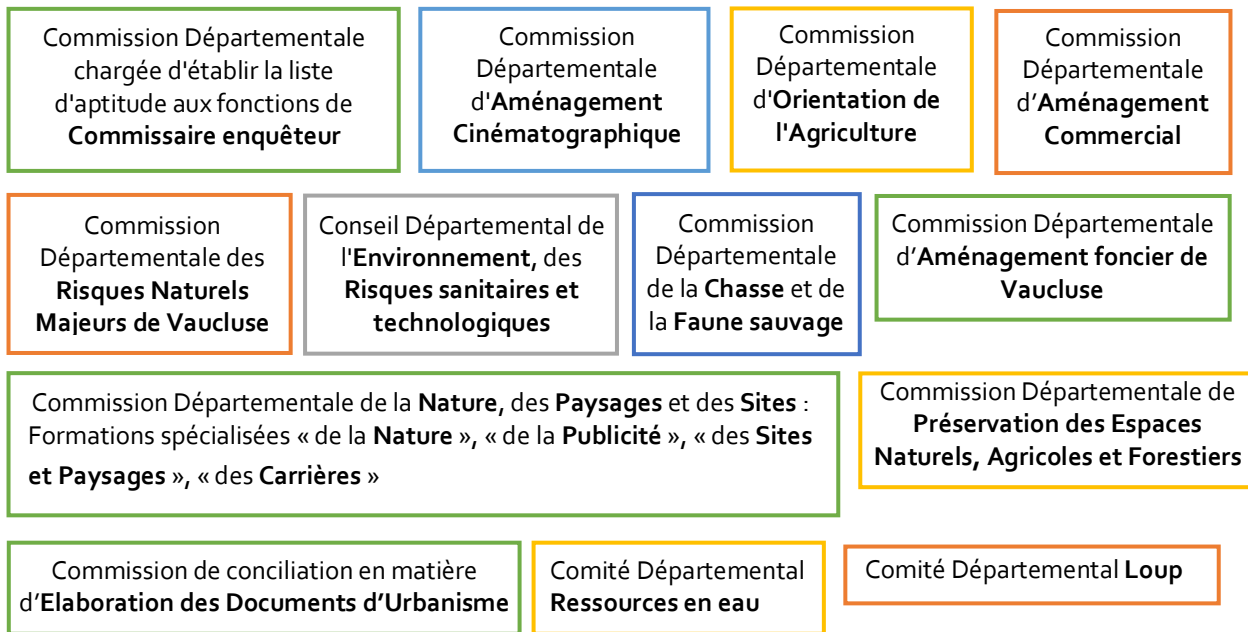
Partenaires de l'éducation à l'environnement



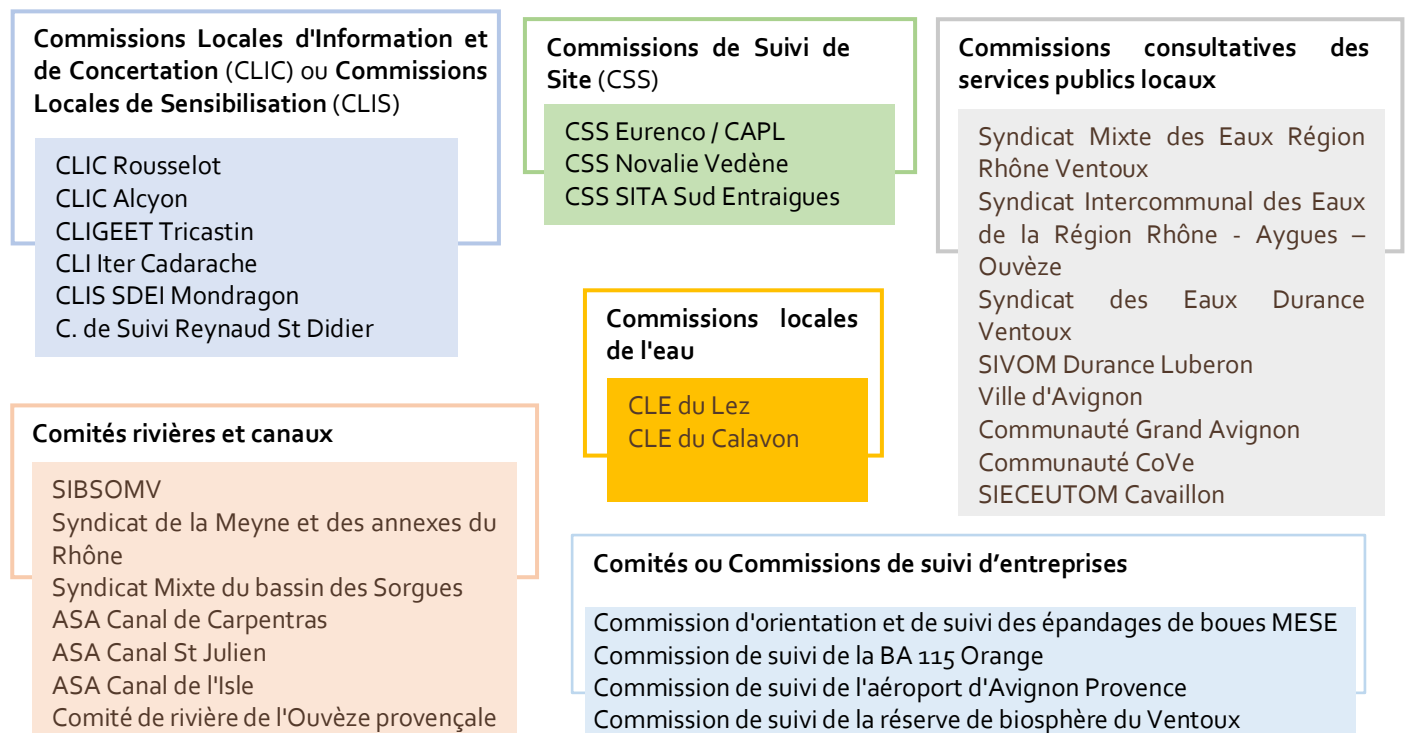
PARTICIPATION AU DEBAT PUBLIC

Agréée au titre du Code de l'environnement et habilitée à participer au débat public, FNE Vaucluse porte la voix de l'environnement dans la quasi-totalité des commissions départementales, et de nombreuses commissions locales ou de « suivi de site ».

Commissions départementales :



Commissions Locales



INITIATIVES, NOUVEAUTÉS 2020

Les sentinelles de la nature

Cette année, FNE Vaucluse a rejoint le réseau « Sentinelles de la Nature ». Il s'agit d'une plateforme permettant à tout un chacun de signaler une atteinte à l'environnement ou une action pérenne en faveur de l'environnement. La « sentinelle » est alors accompagnée et bénéficie de conseils afin de se tourner vers les acteurs compétents en fonction du type de signalement.

Depuis fin juillet, cette application est déployée dans le Vaucluse. 35 signalements ont ainsi pu être enregistrés en 5 mois. La majorité de ces signalements portent sur les déchets sauvages partout dans le département.

Plus d'informations ici : <https://sentinellesdelanature.fr/>



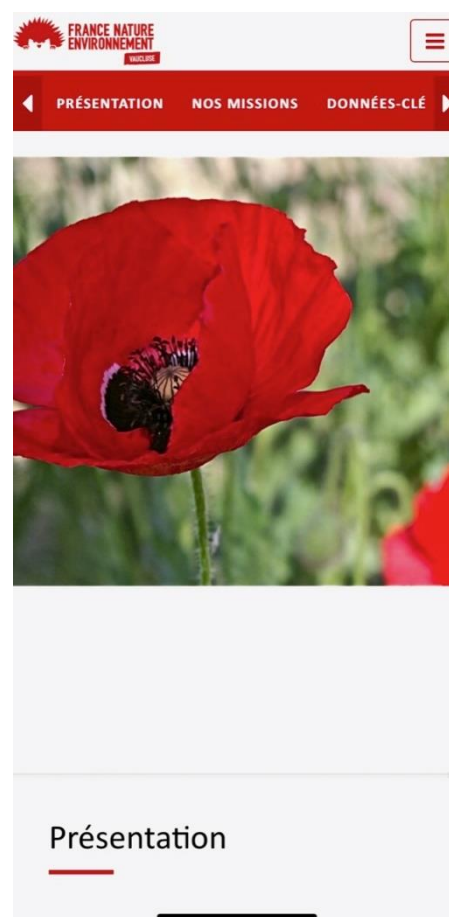
2020 marque de gros changements côté site web de FNE Vaucluse

Soucieux de nous aligner sur la charte graphique de FNE National, d'utiliser toute la puissance offerte par de nouveaux outils et d'améliorer l'expérience de nos utilisateurs, nous avons migré notre site sous WordPress. Et, en reprenant en mains propres l'administration totale de ce site, jusque-là géré et hébergé par le biais d'un prestataire extérieur, nous bénéficions désormais d'une bien meilleure autonomie et souplesse en termes de création et de développement.

Grâce à Monique Marcellet, responsable de cette évolution, nous avons pu récupérer tout l'historique du site précédent et l'intégrer dans la nouvelle architecture du nouveau site, compatible avec les différents environnements (mobile et fixe). L'apparence globale est plus tonique, la navigation y est beaucoup plus fluide.

Pour une plus grande réactivité, notre lettre d'info bimensuelle peut être désormais complétée par des envois ciblés de notifications par e-mails.

Résultats : les statistiques prouvent que notre nouveau site est beaucoup plus visible et donc plus fréquenté.



Déchets



Déchets

La gestion des déchets reste l'activité principale de notre fédération, au travers de nombreux contrats.

Suivi des structures de tri et de traitement des déchets

Nous avons interpellé le groupe SUEZ Méditerranée qui, malgré l'opposition du collectif local et le recours conduit par FNE84, a obtenu fin 2016 l'autorisation d'agrandissement de son site pour la création de nouvelles structures de tri et recyclage, mais n'a toujours pas fait le moindre investissement.

Cette situation pénalise doublement la performance de notre département, en bloquant la possibilité de nouvelles autorisations pour d'autres porteurs de projets et en le mettant dans l'incapacité de traiter convenablement les déchets concernés.

Sensibilisation aux déchets

En 2020 s'est achevée la 5^e convention passée avec le Syndicat Mixte pour la Valorisation des Déchets du Pays d'Avignon (SIDOMRA), partenaire privilégié de FNE Vaucluse depuis 2011. Grâce au concours supplémentaire essentiel de la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse (CCPSMV), de nombreuses interventions en classe et visites du centre de tri ont été menées sur les deux territoires conjointement. Pour ces deux structures, la sensibilisation des enfants aux déchets reste primordiale, et fondatrice de bons réflexes pour tendre vers une consommation au sens large plus raisonnée.



Visites du centre de tri de Vedène

Depuis 2018, le Groupe SUEZ RV Méditerranée a confié à FNE Vaucluse la gestion des visites du centre de tri de Vedène, sur l'écopôle Novalie. La situation sanitaire de 2020 a, quant à elle, empêché toute intervention sur ce site industriel, limitant grandement ses bénéficiaires dans le fait de venir découvrir de leurs propres yeux les enjeux de l'économie circulaire.

Suivi des bords de Durance

Notre fédération a participé à une étude d'évaluation des déchets en bords de Durance dans le cadre de la politique "Stop plastiques en méditerranée". Il s'agissait de ramasser et caractériser les déchets récupérés sur un même lieu et en plusieurs périodes de l'année. Avec la précieuse collaboration de l'association Semailles d'Avignon nous avons ainsi récoltés près de 159 kg !





VAUCLUSE PROPRE

Mené grâce au soutien de la Région Sud-Alpes Provence Côte d'Azur, le projet « Vaucluse propre » de 2019, portant sur la lutte contre les déchets sauvages, ayant été une réussite, nous avons souhaité continuer cette action en répondant à l'appel à projets « Pour une Méditerranée Zéro Plastique » de la Région Sud. Notre dossier a été retenu, cette fois pour deux ans. Il porte sur trois axes :

- Axe 1 : Co-construire et diffuser un outil numérique de prévention et de gestion des déchets sauvages

En partenariat avec l'association MerTerre, nous avons créé et diffusé un questionnaire destiné aux professionnels confrontés aux déchets sauvages afin d'établir les fonctionnalités de ce nouvel outil.

- Axe 2 : Coordonner et participer à des événements de sensibilisation nationaux, internationaux et européens sur la thématique des déchets sauvages

Nous avons coordonné le "**World Clean Up Day**". Cette année encore, la Journée mondiale de nettoyage de la Planète du 19 septembre 2020 a été une réussite dans le Vaucluse avec plus de **2 500 participants**. 89 opérations de nettoyage ont été organisées par une grande diversité d'acteurs dans tout le département, au cours desquelles **101 tonnes de déchets** ont été ramassés.



Nous avons également organisé deux événements dans le cadre de la **Fête de la Nature** et la **Fête de la Science**, afin de sensibiliser aux menaces liées aux diverses pollutions et déchets sauvages qui pèsent sur la biodiversité.



Enfin, nous avons participé à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets le 24 novembre 2020, en organisant une « **Plastic Attack** » à l'Intermarché de Sarrians, afin de sensibiliser les clients à la problématique du suremballage et leur faire connaître des solutions simples pour



diminuer leur consommation d'emballages.

- Axe 3 : Sensibiliser et « former » les professionnels sur la thématique des déchets sauvages

La crise sanitaire ayant empêché toute action de formation, cet axe est reporté sur l'année 2021.

Merci à nos partenaires !



Suivi de dossier d'installation de champs solaires classiques

A L'Isle-sur-la-Sorgue, aux Gypières, cette installation, prévue en milieu artificialisé, sur d'anciennes carrières Lafarge, a reçu un avis favorable de notre fédération.

A Villes-sur-Auzon, nous avons également été favorables à ce projet envisagé sur l'ancienne décharge communale.

Par contre, nous nous sommes opposés au projet d'installation d'une serre photovoltaïque de 3ha 85 sur Villelaure. Ce projet, qui présentait une connotation plus industrielle qu'agricole a depuis été abandonné.

La réflexion sur l'agrivoltaïque a été le sujet de l'été

Notre fédération a participé à la matinée de présentation des projets conduits par la Chambre d'Agriculture et le groupe Reden, leader dans ce domaine. Les solutions proposées restent à étudier. Une visite sur un site déjà existant au GAEC de la Séoule à St-Saturnin-lès-Apt devrait nous apporter quelques réponses.



Participation à la CLI de Cardarache

La loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire dite loi TSN est désormais intégrée dans le code de l'environnement ; elle reconnaît le droit du public à une information fiable et accessible en matière nucléaire. A ce titre, avec deux représentants, FNE 84 participe activement à la Commission Locale d'Information (CLI) de Cadarache qui couvre le centre de recherche du CEA ainsi que le chantier du site d'ITER.

La CLI est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation pour ce qui concerne la sûreté nucléaire, la radioprotection et l'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement (plus d'information sur <http://cli-cadarache.org>).



Gestion de la ressource en eau

Cette année 2020 a été particulièrement chaude et sèche. Le comité sécheresse a dû multiplier les réunions. La situation hydrologique et hydrogéologique dégradée sur plusieurs bassins a nécessité la mise en place de mesures de restriction de l'usage de l'eau jusqu'à la fin du mois de septembre.

La fédération participe régulièrement :

- Aux commissions locales de l'eau (CLE) du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Pour le Lez, le SAGE est en cours d'élaboration avant d'ouvrir la phase de concertation préalable au public début 2021.
- Aux comités de rivière de l'EPAGE (Etablissement Public d'aménagement et de gestion des eaux) du Sud-Ouest du Mont Ventoux, de l'Ouvèze provençale, des Sorgues, de l'Aygues ou de la Meyne.

La fédération participe également aux commissions consultatives des Services Publics :

- Du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux qui dessert en eau potable 35 communes du Vaucluse. Depuis plusieurs années nous signalons un rendement du réseau faible (actuellement 28 % de perte) et le manque d'un programme conséquent de résorption des fuites.
- Du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône, Aygues, Ouvèze qui dessert en eau potable 40 communes de la Drôme et du Vaucluse
- Du Syndicat Durance Luberon qui dessert en eau potable 21 communes du Vaucluse

La fédération est également associée aux travaux préparatoires à l'élaboration de l'arrêté de protection de l'habitat naturel (APPHN) du bassin versant du Lez engagés par les préfetures de la Drôme et du Vaucluse. Cette démarche fait suite à de nombreuses actions de destruction massive de la ripisylve sur le bassin versant du Lez.

Etat de l'assainissement

Partout dans le département se pose le problème des eaux parasites rejetées dans les collecteurs des eaux usées. Elles proviennent d'infiltration diffuse de la nappe, et d'intrusions d'eaux pluviales (branchements incorrects de gouttières ou d'avaloirs). Pour les stations d'épuration et les postes de relèvement, les conséquences techniques de la présence des eaux parasites sont doubles :

- Surcharge hydraulique (rejets non traités au milieu naturel)
- Augmentation du coût de fonctionnement

Les syndicats des Eaux Usées ont des programmes de résorption des eaux parasites très insuffisants.

Sensibilisation aux enjeux de la ressource en eau

Un partenariat de dix ans réunit SUEZ Eau France, la Ville de Carpentras, la Fédération de Pêche du Vaucluse et FNE, sur un programme pédagogique de l'eau, avec notamment la découverte des cycles naturel et domestique, à destination des élèves de CM1 et CM2 de Carpentras. La préservation de la ressource est développée sous tous ses angles, en complément de la découverte de la biodiversité du cours d'eau local, la rivière Auzon, et les enjeux liés à la station d'épuration de Carpentras. Une fois de plus, la situation sanitaire a fortement impacté le programme, paralysant toute action pédagogique.

« C'est comment qu'on freine ? ».

Des années de participation aux commissions départementales de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF), d'aménagement commercial (CDAC), d'aménagement foncier (CDAF), de multiples contributions aux Schémas régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), de cohérence territoriale (SCoT), aux PLU et autres documents d'urbanisme, n'illustrent que notre incapacité à convaincre que l'artificialisation est mortifère.

L'Etat semble avancer vers cette prise de conscience, mais la nouvelle circulaire du 24 août 2020 sur « le rôle des préfets en matière d'aménagement commercial dans le cadre de la lutte contre l'artificialisation » se heurte à des élus qui rêvent à toujours plus d'habitants, de grands commerces, d'entrepôts, de routes, de loisirs aménagés et se persuadent que là est la clé d'une prospérité vaclusienne disparue. **De 2009 à 2019, le Vaucluse a perdu 6 500 m² de terre agricole par jour !**

A la demande, entre autres, de FNE Vaucluse, le préfet du département a sursis à l'exécution du SCoT de l'Arc Comtat Ventoux. Un bref répit qui a seulement permis que soit sauvé de la bétonisation le terroir producteur des fraises de Carpentras. Quelques dizaines d'hectares qui, selon les acteurs du SCoT, doivent maintenant être pris ailleurs sur du foncier agricole ou naturel « disponible »... Presque un coup pour rien !

Dans la mesure où les espaces de discussion sont devenus notoirement insuffisants, FNE Vaucluse a opté pour d'autres modes d'action.

La fédération a ouvert son site internet au collectif « Sauvons nos terres 84 », qui établit un répertoire des terres agricoles ou naturelles menacées.



FNE Vaucluse apporte son soutien aux revendications des associations regroupées dans ce collectif et, lorsqu'elles le souhaitent, les accompagne dans leurs actions juridiques.

Nous appuyons notamment les démarches :

- De l'AVEC de Cavaillon, qui lutte contre la bétonisation de 120 ha sur les Hauts Banquets, le Camp, le Bout des vignes
- D'Idées Jonquières et de l'ADEO, qui s'opposent à l'extension sur les dizaines d'hectares des hangars logistiques de Grange Blanche à Courthézon et Jonquières
- Du collectif de la ZAD du Plan, à Entraigues, qui défend en ce lieu plus de 150 ha de terres cultivées
- Des associations pertuisiennes et de la Confédération paysanne qui tentent depuis des années d'y préserver ce qu'il reste d'une agriculture autrefois florissante
- De l'association Sarrisans Environnement, mobilisée contre la ZAD de la Gayère
- De l'association D3P et de la nouvelle municipalité de Velleron qui s'attachent à réparer les dégâts d'une précédente mandature et à sauver de l'urbanisation la colline de la Grande Bastide



L'année 2020 a été densément orientée vers l'agriculture pour notre fédération. Il est vrai que notre département est foncièrement agricole, c'est dit-on le "jardin de la France".

La préservation des terres agricoles est pour nous une grande préoccupation, illustrée en d'autres points de ce rapport d'activité.

Débutée en 2019, notre participation à la rédaction de "la charte de bon voisinage", initiée par la Chambre d'Agriculture, a été interrompue. Nous souhaitons dès que possible la reprendre avec toujours un esprit de construction.

FNE Vaucluse a été sollicitée par le Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) pour donner notre avis sur le projet d'irrigation agricole à partir du Rhône. Le but étant toujours d'appréhender l'impact du changement climatique sur l'agriculture française et d'imaginer des trajectoires d'adaptation de cette dernière à la probable tension sur la ressource en eau. Dans ce cadre, nous participerons au Comité de Pilotage de l'irrigation "Hauts de Provence Rhodanienne".



Toujours à l'écoute du développement de l'agriculture dans notre territoire, nous avons assisté à la présentation de serres "agri-photovoltaïques" qui associent production d'électricité et production maraîchère, le 8 juillet 2020.

Nous avons participé à l'inauguration d'une station de récupération pour recyclage de plastiques agricoles le 12 février 2020.

Nous rappelons aussi notre présence permanente à la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA).

Alimentation



À l'initiative de ses salariés, FNE Vaucluse s'est investie dans ce secteur jusqu'alors peu traité. 2020 a été l'occasion de rappeler la nécessité d'une transition vers un modèle à la fois plus vert, plus juste, plus sain.

Dans le cadre d'une convention avec la Fédération régionale FNE PACA, des interventions portant sur le lien Alimentation / Santé / Environnement ont été réalisées. Des Lycéens des établissements Les Chênes de Carpentras et Louis Giraud de Carpentras-Serres ont pu, grâce à l'exposition « **Quand je mange, j'agis sur mon environnement et ma santé** », appréhender la vision complexe et transversale des liens qui existent entre nos pratiques, nos choix de consommation et l'impact de ces derniers sur notre santé et l'environnement.





Ville d'Avignon / Inventaire des espaces verts

Avignon souhaite disposer de données précises sur les arbres et espaces verts de son territoire afin de mieux les protéger et connaître les potentiels espaces végétalisables. Depuis 2018, FNE Vaucluse est chargée de ces inventaires.

Après étude des quartiers des Sources, Saint Ruf, Saint-Jean, la Croisière et la Grange d'Orel, le projet 2020 a porté sur la production d'un état des lieux complet des espaces verts du quartier Monclar Sud.

Cette étude a proposé d'utiliser les arbres, pour leurs qualités d'ilôts de fraîcheur et pour leurs fonctions sociales, récréatives et esthétiques.

Ville d'Avignon / Charte de l'arbre

A travers son Comité de suivi, FNE Vaucluse participe depuis 2019 à l'élaboration de la Charte de l'arbre pour la protection et la valorisation du patrimoine arboré de la ville d'Avignon. Outre la participation à la rédaction du document, c'est un plan d'actions de sensibilisation et de communication qui a été préparé cette année afin de mettre en œuvre la charte.

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Le Conseil départemental déploie une politique importante en faveur de ses espaces naturels. FNE Vaucluse est associée à leur conservation et leur bonne gestion.

Les Plâtrières : sur ce territoire, plusieurs actions ont été menées, afin de participer à la restauration et la protection de la qualité naturelle et paysagère du lieu :

- Des actions de nettoyage et de sensibilisation à la protection de l'environnement : au total, près de 28m³ de déchets ont été retirés, avec la participation de 85 personnes issues de publics variés (Jeunes Sapeurs-Pompiers, élèves du Lycée professionnel La Ricarde, stagiaires de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, membres du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Rheso et de l'Espace Social et Culturel Villemarie, mais aussi grand public).
- Une révision du diagnostic des points noirs paysagers a été effectuée, permettant d'observer une nette diminution des dépôts sauvages depuis 2018. Les points noirs restants demandent désormais des moyens techniques conséquents nécessitant l'intervention des communes concernées.
- Trois petites mares ont été creusées dans le but de maintenir et préserver la biodiversité de l'ENS et particulièrement les espèces inféodées aux zones humides présentes sur le site.



Les Rochières-Herbages : FNE Vaucluse a participé aux réunions préalables aux demandes de labellisation en ENS et de classement en Arrêté de Protection de Biotope de cette zone humide, à Entraigues-sur-la-Sorgue.

Sensibilisation à la biodiversité

De la rivière Auzon : dans le cadre du dispositif de l'école ouverte mis en place pour les établissements scolaires suite au confinement du printemps 2020, FNE Vaucluse a participé au programme des "vacances apprenantes" de l'école primaire Emile Bouche de Carpentras. Ainsi, 22 élèves ont eu le plaisir de découvrir la biodiversité de la rivière Auzon, sa provenance, ses caractéristiques, et tout particulièrement ses macroinvertébrés, petites bêtes si précieuses à l'équilibre de la vie aquatique de la rivière.



A l'ENS des Plâtrières : le 7 octobre 2020, nous avons mis à profit la 14ème Fête de la Nature pour offrir au grand public une découverte de la faune et de la flore typiques de la garrigue méditerranéenne.

Découverte des insectes : à l'occasion de la Fête de la science, les animateurs de FNE Vaucluse ont sensibilisé un public familial aux insectes, thème local de l'année de la médiathèque de Sorgues. Ainsi, dans une ambiance chaleureuse, les jeunes apprentis ont pu découvrir tout l'intérêt d'un insecte, ses enjeux, ses modes de vie, les menaces qui pèsent sur lui liées aux diverses pollutions et déchets sauvages. Ils ont pu également les étudier de près et fabriquer pour leur conservation un hôtel à insectes.

Parcs naturels régionaux en Vaucluse

Notre fédération tire une légitime fierté d'avoir contribué à la naissance du Parc naturel régional du Mont Ventoux, le 29 juillet 2020. Au sein du Syndicat mixte de gestion, elle porte désormais la voix collective de ceux qui se sont fortement mobilisés en faveur de l'existence de ce parc. Une voix « consultative » dont nous tâcherons de faire une parole persuasive.

Le parc naturel régional du Luberon quant à lui a lancé la quatrième révision de sa charte, à laquelle Luberon Nature, association partenaire de FNE Vaucluse, participe.

Protéger la nature des dégradations liées à la sur-fréquentation

De façon récente, mais intense, les loisirs de masse et les activités dites de pleine nature (APN) deviennent pour la biodiversité un problème crucial. Aux dégradations subies par le milieu du fait de véhicules à moteurs tout terrain envahissants, s'ajoutent désormais les sur-fréquentations de tous ordres. 2020 a vu s'agglutiner les touristes dans les gorges du Toulourenc, se multiplier les paddles et s'installer les tables de pique-nique au milieu de la Sorgue, se créer des voies d'escalade dans les gorges de la Nesque... FNE Vaucluse a participé aux réunions de concertation organisées par le préfet pour appréhender et, peut-être, gérer le phénomène.



Surveillance de la qualité de l'air

En 2019, un programme d'actions en lien avec la Loi sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) a été mis en place par le Grand Avignon, FNE Vaucluse s'étant vue attribuer la charge de sensibiliser le personnel d'entretien des écoles de la Communauté d'agglomération par la structure coordinatrice, AtmoSud. Ce programme a pris fin cette année, les dernières communes le souhaitant ayant bénéficié d'actions de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur et aux pratiques actuelles recommandées.

Transports et mobilité



Vers une mobilité durable

Dans le cadre de l'avant-dernier appel à projets du Plan Régional Santé Environnement (PRSE) 2015-2021, FNE Vaucluse a eu l'occasion de mener en deux ans un programme d'actions soutenu par la Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement (DREAL), visant à sensibiliser les élèves de cycle 3 du territoire du Scot de l'Arc Comtat Ventoux à l'écomobilité. En effet, ces élèves ont bénéficié d'interventions sur la qualité de l'air intérieur et extérieur, pour aboutir à la compréhension des enjeux de l'écomobilité, notamment par la promotion des transports en communs et des déplacements actifs.

Parallèlement à cette action, une étude a été menée auprès de leurs parents afin d'établir un diagnostic territorial des pratiques de déplacement utilisées vers les écoles, mais surtout un diagnostic de leurs attentes et besoins en termes d'infrastructures qui les aideraient à tendre vers une mobilité durable.



La richesse d'une fédération, ce sont aussi les associations adhérentes qui la fondent. Malgré des conditions sur le terrain plus complexes, le fort engagement des bénévoles a permis de porter une grande variété d'actions. En voici, très résumées, quelques-unes pour 2020.



Idées Jonquières

L'association est toujours mobilisée par le dossier Granges Blanches, alors que la plateforme de camions s'est érigée sur GB2 malgré la mobilisation citoyenne, c'est GB3 et GB4 qui s'annoncent avec une extension prévue sur 10 ha et 13 ha de terres agricoles à Jonquières et Courthézon. Idées Jonquières a rejoint les collectifs SOS Granges blanches et Sauvons Nos Terres 84 et publié une fiche dans le Répertoire des terres menacées en Vaucluse.

Association de défense régionale Bédoin / Ventoux



Malgré les difficultés liées au COVID, les membres de l'association, mobilisés pour la défense de la faune et de la flore, se sont manifestés à plusieurs reprises auprès de l'ancienne et de la nouvelle municipalité pour dénoncer la décharge sauvage de Gérenton et demander le suivi de l'obturation des sommets des poteaux du stand de tir, véritables pièges mortels pour la petite faune.

Initié en 2002, le recensement et le suivi des hirondelles sur Bédoin se poursuivent. L'ADRBV intervient aussi pour la préservation des nids de martinets et participe aux réunions du chantier de rénovation de l'église. Les dernières visites ont été possibles grâce au renfort d'une équipe de bénévoles motivés et alertes pour accéder aux combles de l'abside et à l'expertise juridique du groupe local Ventoux de la LPO.



La Nesque propre

La Nesque Propre

Fruit du travail conjoint de six bénévoles de l'association durant sept mois, un guide de poche « Reconnaître les oiseaux du jardin et de la forêt » est sorti le 11 décembre 2020. Cinquante-six espèces sédentaires ou migratrices du bassin versant de la Nesque et du périmètre du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux y sont répertoriées. Tiré à 350 exemplaires par MG Imprimerie, entreprise pernoise, il a été adressé aux 180 membres de l'association, aux maires du Bassin versant de la Nesque, aux présidents des collectivités territoriales et aux partenaires. Il constitue désormais le cadeau de bienvenue à chaque nouvel adhérent.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien du Conseil départemental de Vaucluse ainsi que des communes Le Beaucet, Pernes les fontaines, La Roque sur Pernes et Venasque.



Les Sorgues Vertes

Bien malgré elles, Les Sorgues Vertes ont acquis une réputation d'expertes en ramassage des canettes de bière abandonnées sur les rives de Sorgue, notamment autour du Pont Naquet entre Althen des Paluds et Monteux. Malgré le confinement et le nombre restreint de nettoyages, Les Sorgues Vertes, régulièrement renforcées par le mouvement « On va sortir », ont ramassé 650 bouteilles en 2020.

L'association a également participé aux réunions de réflexion sur la sur-fréquentation de la rivière pendant l'été 2020. Organisées par la préfecture de Vaucluse, ces réunions ont initié une réflexion sur les conséquences de l'afflux de touristes et les moyens d'y remédier.

Association pour la protection de l'environnement du Pays de Grignan et enclave des Papes



Alertée en avril 2020 sur une coupe franche de ripisylve réalisée par un propriétaire en rives de l'Hérein, affluent du Lez, l'APEG a porté ce saccage à la connaissance de tous au travers de plusieurs articles de presse. D'énormes tas d'arbres demeurent toujours à l'abandon en attente de leur probable destination finale, une des centrales à biomasse de la région (Pierrelatte ou Gardanne).

Cette action marque la préoccupation constante de l'APEG : alerter le public, les propriétaires riverains et les élus pour tenter d'éviter de telles actions et de protéger à notre niveau ce qu'il reste de nos fragiles zones boisées de type méditerranéen de la région sud Drôme, Nord Vaucluse.

L'association participe au Groupe de travail organisé conjointement par les DDT 84 et 26, en vue d'un arrêté préfectoral de protection d'habitat naturel (APPHN ripisylves Lez).



Ecologie Citoyenne en Pays cavaillonnais

Penser global, agir local : l'association Avec s'efforce sur Cavaillon de mettre en pratique cet adage. Elle se mobilise pour la qualité « environnementale » des repas distribués dans les cantines.

Souhaitant souligner les efforts qui restent à faire pour développer et rendre plus sûr l'usage du vélo, en particulier pour les déplacements scolaires, l'AVEC a réalisé, et transmis à la municipalité de Cavaillon, un diagnostic des voies douces. En octobre elle a organisé avec d'autres associations une « vélorution » à Cavaillon pour étayer le travail effectué.

L'AVEC organise des « cinés débats » avec des intervenants de qualité, trois événements ont pu être réalisés autour des films « Qu'est-ce qu'on attend », « Même la pluie » et « Douce France ».

L'AVEC est membre actif du collectif Sauvons nos terres 84.

Veille environnementale

2020, année de pandémie et de confinement, semble avoir favorisé l'individualisme, la course au profit et les incivilités. Les exemples sont multiples. Ils affectent de façon privilégiée les domaines du BTP, des loisirs et sports de pleine nature et de l'appropriation des ressources naturelles :

- Décharges sauvages dans la nature, ou dépôts de gravats et de pneus sur des terres naturelles ou agricoles, sans ou avec accord du propriétaire
- Abandon dans la nature des douilles de chasse
- Sur-fréquentation des rivières comme le Toulourenc, la Nesque, la Sorgue
- Exploitation des ressources naturelles au mépris de la biodiversité qu'elles abritent

Lorsque le problème signalé mérite une intervention, nous tentons d'abord une résolution à l'amiable. L'application "Sentinelles de la nature" est une des réponses aux incivilités. Si elles existent, FNE Vaucluse est toujours prête à rencontrer les fédérations et instances qui encadrent les activités dont les débordements posent problème.

Les courriers sont souvent nécessaires : au propriétaire concerné dans le cas de décharges sauvages, ainsi qu'au maire de la commune si le contact avec le responsable est sans effet. Il apparaît souvent nécessaire d'alerter la DDT, la DREAL, les établissements publics dédiés à la sauvegarde de la biodiversité (ORB), la police de l'eau...



Le sentiment que posséder un lieu de campagne justifie l'exploitation mercantile de tout ce qui se trouve en ce lieu, conduit parfois à des destructions majeures. Depuis la couche de terre raclée sur des champs entiers à des fins commerciales, jusqu'aux coupes claires de ripisylve arrachées à coup de bulldozer pour alimenter les centrales « biomasse », les agissements de certains propriétaires sont atterrants. S'il semble bien que la loi ne protège pas les sols, FNE Vaucluse a alerté le préfet des départements du Vaucluse et de la Drôme à propos de dévastation de

ripisylves sur les rives de l'Hérain. Sensibilisé, le préfet de Vaucluse a pris, dès le 15 décembre 2020, un arrêté « fixant pour le département de Vaucluse les seuils de surface en matière d'obligation de demande d'autorisation de coupes d'arbres enlevant plus de la moitié du volume des arbres de futaie à défaut de garantie de gestion durable ». D'autre part, la fédération est associée à l'élaboration d'un arrêté interpréfectoral de protection d'habitat naturel, dans le nouveau cadre réglementaire du décret du 19 décembre 2018.

Recours

Comme pour tout partage, la cohabitation des différents usages de la nature est difficile. Elle nécessite arbitrage et concertation. C'est ainsi qu'en février 2020, FNE Vaucluse, par un recours gracieux, a demandé au préfet du département de bien vouloir revenir sur un arrêté autorisant l'extension de l'homologation du motocross d'Entraigues. Un président passionné par son sport et un maire complaisant avaient abouti à des horaires d'exploitation intolérables pour les riverains du site. Le préfet a bien voulu faire droit à ce recours et a modifié son arrêté dans le sens demandé.

Actions juridiques

Lorsqu'ont été épuisées les voix de concertation, la pérennité des dysfonctionnements justifie le rappel à la loi par les tribunaux.

Pollution au Perchloroéthylène par SOTRAMO-PAROLA

A Pertuis, cette entreprise d'élimination et de recyclage de carcasses de déchets d'animaux utilise, pour extraire les graisses animales, un solvant interdit depuis 1989, le Perchloroéthylène (ou Tétrachloroéthylène). Il a été officiellement constaté à plusieurs reprises que la substance toxique en cause est absente des nappes *en amont* hydrologique du site industriel. Par contre, elle est présente *en aval* de cette installation. Là, les proportions de Perchloroéthylène atteignent des valeurs cinquante fois supérieures à celles autorisées. FNE Vaucluse, en collaboration avec FNE et FNE PACA a déposé plainte.

Casse clandestine à Pernes-les-Fontaines

Après la découverte d'une casse clandestine, sur près de 1 ha, en pleine zone agricole de Pernes-les-Fontaines, dans un endroit que l'on espérait réservé au maraîchage, FNE Vaucluse a porté plainte auprès du procureur de la République de Carpentras... qui a classé sans suite !

Compte de fonctionnement

AUBERT EXPERTISE & CONSEIL

Association FNE VAUCLUSE

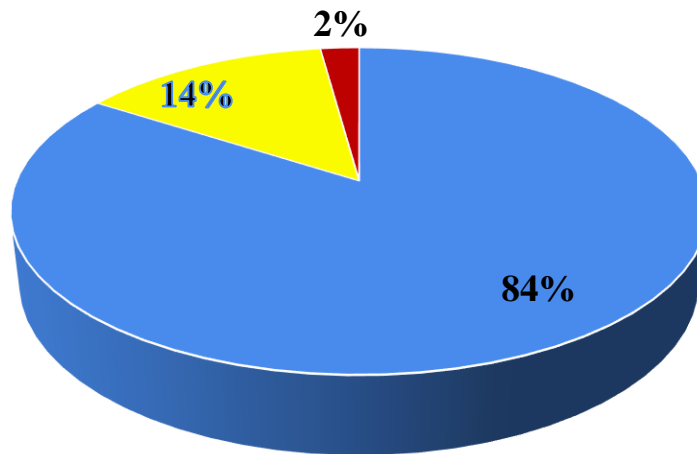
Page :

5

Compte de Résultat

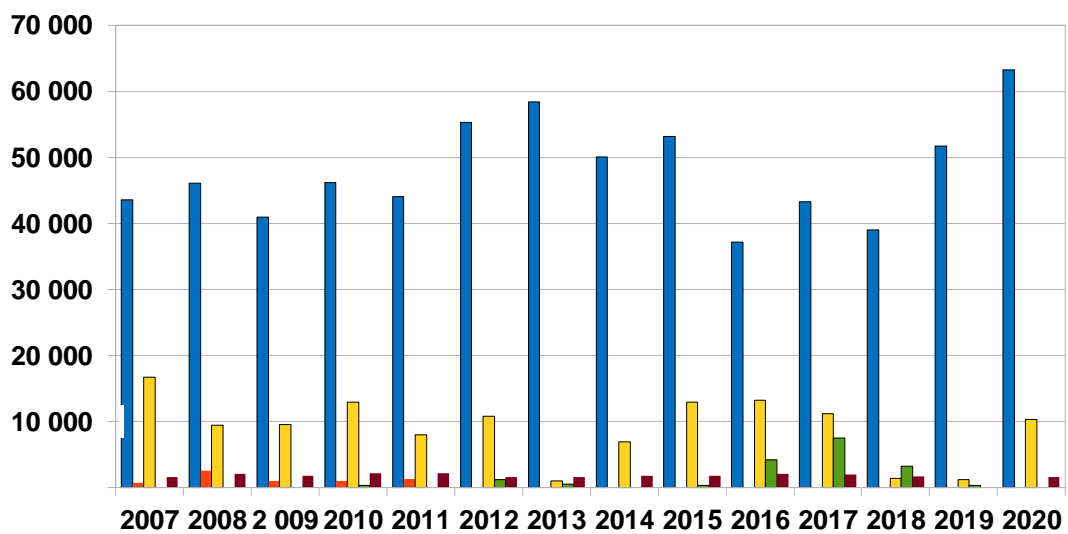
		Etat exprimé en euros	
		31/12/2020	31/12/2019
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		70
	Prestations de services	17 848	22 420
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	55 337	30 457
	Dons	1 302	251
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	1 246	1 614
Total des produits d'exploitation	75 733	54 812	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	15 329	14 010
	Impôts, taxes et versements assimilés	735	255
	Rémunération du personnel	44 723	40 452
	Charges sociales	6 595	5 970
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	477	233
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	2	1
	Total des charges d'exploitation	67 860	60 920
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		7 872	(6 109)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	347	511
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER		347	511
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		8 219	(5 597)
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	Impôts sur les sociétés		
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		76 079	55 323
TOTAL DES CHARGES		67 860	60 920
EXCEDENT ou DEFICIT		8 219	(5 597)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	52 220	65 402
	Bénévolat	52 220	65 402
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	52 220	65 402
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		1 912	4 012
Personnel bénévole		50 308	61 390

Année 2020



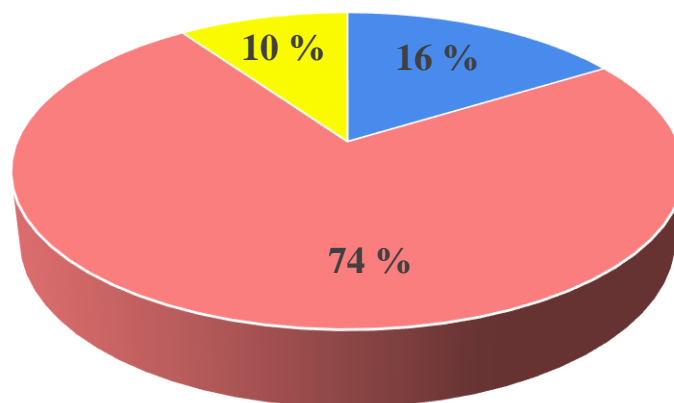
- animations
- subv.DREAL
- aide à l'emploi
- divers
- cotisations

Evolution pluriannuelle



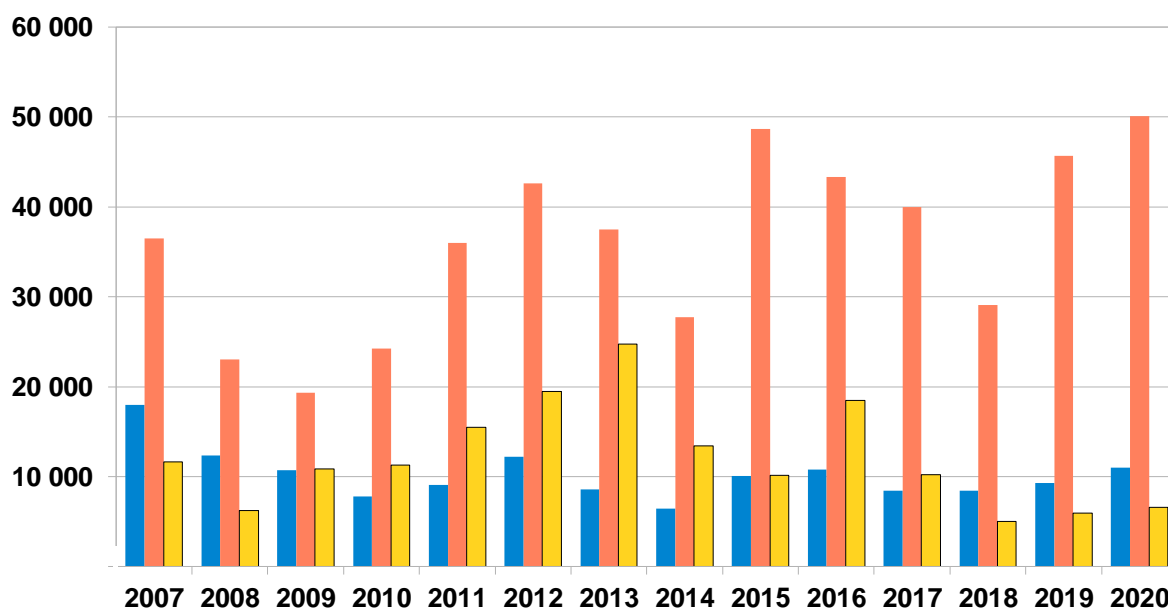
Dépenses

Année 2020

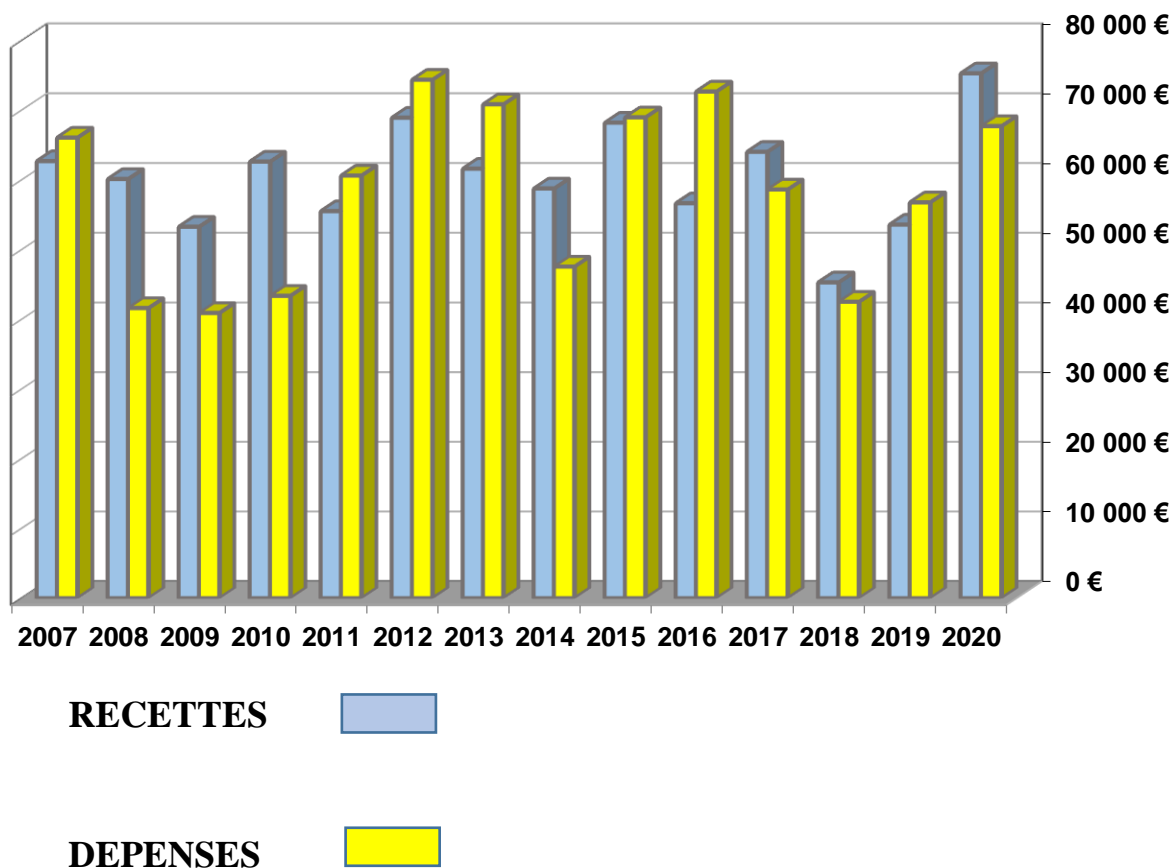


- Achats et fonctionnement
- salaires+ frais
- charges sociales

Evolution pluriannuelle



Bilans pluriannuels



Observation

L'année 2020 a été très perturbée par la pandémie. En effet, à partir du mois de mars 2020 les écoles et collèges ont été fermés, toutes les interventions pédagogiques programmées ont été annulées, soit entre 45 et 50 animations. D'autres étaient cours de négociations et n'ont pu être exécutées. Les recettes correspondantes s'élèvent à environ 15 000 €.

Les salariées ont été mises au chômage partiel (70 %) et en télétravail (30 %). De plus l'association a pu bénéficier du Fonds de Solidarité pour perte du chiffre d'exploitation. Le manque à gagner a donc été amorti.

Budget prévisionnel 2021



BUDGET PREVISIONNEL 2021

	2021 estimation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	78 150 €
interventions pédagogiques	34 350 €
convention Conseil Départemental	9 200 €
convention FNE PACA	21 500 €
DREAL	3 000 €
convention mairie Avignon	6 000 €
cotisations des adhérents	1 600 €
chômage partiel décembre 2020	2 500 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	78 150 €
achats et charges externes	10 750 €
charges de personnel (salaire, charge, frais)	66 600 €
formation continue	800 €



Retrouvez-nous sur www.fne-vaucluse.fr
et sur Facebook